# Observatoire national interministériel de sécurité routière

Le 19 juin 2014.

# Base Etalab de données des accidents corporels de la circulation routière Extraction du fichier BAAC – Année 2012

Pour chaque accident corporel (soit un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule et ayant fait au moins une victime ayant nécessité des soins<sup>1</sup>), des saisies d'information décrivant l'accident sont effectuées par l'unité des forces de l'ordre (police, gendarmerie, etc.) qui est intervenue sur le lieu de l'accident. Ces saisies sont rassemblées dans un bulletin d'analyse des accidents corporels dit fiche BAAC. L'ensemble de ces fiches constitue le fichier national des accidents corporels de la circulation.

La présente base est extraite du fichier national des accidents corporels de la circulation, dit « Fichier BAAC», administré par l'ONISR.

Cette base répertorie l'intégralité des accidents corporels de la circulation intervenus durant l'année 2012 en France (métropole ainsi que les départements d'Outre-mer, à savoir Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte), avec une description simplifiée. Cela comprend des informations de localisation de l'accident, telles que renseignées ainsi que des informations concernant les caractéristiques de l'accident et son lieu, les véhicules impliqués et leurs victimes.

Par rapport à la base de données de 2006-2011 actuellement disponible dans Etalab, cette nouvelle base est annuelle et découpée en 4 rubriques (fichiers) suivantes : Caractéristique, Lieux, Véhicules et Usagers.

Cette base occulte néanmoins certaines données relatives aux usagers et aux véhicules et à leur comportement dans la mesure où la divulgation de ces données porterait atteinte à la protection de la vie privée des personnes physiques aisément identifiables ou ferait apparaître le comportement de telles personnes alors que la divulgation de ce comportement pourrait leur porter préjudice (avis de la CADA – 2 janvier 2012).

La validité des exploitations statistiques qui peuvent être faites à partir de cette base dépend des modes de vérifications propres dans le domaine d'application de la sécurité routière et notamment d'une connaissance précise des définitions afférentes à chaque variable utilisée. Pour toute exploitation, il est important de prendre connaissance de la structure de la fiche BAAC<sup>1</sup> ainsi que du guide d'utilisation de la codification du bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation qui sera prochainement mise en ligne sur le site de l'ONISR.

Rappelons qu'un certain nombre d'indicateurs issus de cette base font l'objet d'une labellisation, par l'autorité de la statistique publique (arrêté du 4 juin 2013).

Prochainement seront mise en ligne les années 2010 et 2011 avec pour chacune d'elle leur base comprenant les rubriques Caractéristique, Lieux, Véhicules, Usagers. La base 2013 sera accessible à l'automne 2014.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les définitions exactes, ainsi que tous détails utiles sur la constitution et la gestion du Fichier des accidents figurent en annexe au Bilan annuel de la sécurité routière établi par l'ONISR disponible sur les pages Web de l'ONISR.

#### Spécifications de la base

La base Etalab de données des accidents corporels de la circulation routière 2012, est repartie en 4 rubriques sous la forme pour chacune d'elle d'un fichier au format csv ou xls (pour le fichier caractéristiques intitulé « caracteristiques »).

- 1. La rubrique « CARACTERISTIQUES » qui décrit les circonstances générales de l'accident
- 2. La rubrique « LIEUX » qui peuvent être multiples dans le cas des intersections
- 3. La rubrique »VEHICULES » impliqués
- 4. La rubrique « USAGERS » impliqués

Chacune des variables contenues dans une rubrique doit pouvoir être reliée aux variables des autres rubriques. Par exemple, il peut être nécessaire de connaître les véhicules dans lesquels se trouvaient les usagers lors de l'accident et sur quel type de voie circulaient ces véhicules. Le n° d'identifiant de l'accident (Cf. "Num\_Acc") présent dans ces 4 rubriques permet d'établir un lien entre toutes les variables qui décrivent un accident.

Il s'agit d'une base brute non corrigée des erreurs de saisies qui font l'objet d'un processus de corrections ultérieurement.

La plus part des variables contenues dans les quatre fichiers précédemment énumérés peuvent contenir des cellules vides ou un zéro ou un point. Il s'agit, dans ces trois cas, d'une cellule non renseignée ou sans objet.

Attention : les accidents ne sont pas tous géolocalisés de façon précise à travers les informations disponibles dans le Fichier BAAC et restituées ici. A minima, seule la commune de l'accident est fournie.

Les utilisateurs de la présente base sont invités à nous faire part, par courriel, de toutes anomalies qu'ils auraient relevées au cours de leur exploitation.

# Un accident peut ainsi être géolocalisé de plusieurs façons :

- adresse partielle non normalisée (champ adr)
- · coordonnées gps
- numéro de la route, PR de rattachement et distance curviligne à ce PR

# Liste complète des champs par rubrique avec le détail de leur contenu pour chaque fichier :

# La rubrique « CARACTERISTIQUES »

#### Num Acc

Numéro d'identifiant de l'accident

### jour

Jour de l'accident

# mois

Mois de l'accident

#### an

Année de l'accident

#### hrmn

Heure et minutes de l'accident

#### lum

Lumière : conditions d'éclairage dans lesquelles l'accident s'est produit

#### den

Département : Code INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) du département suivi d'un 0 (201 Corse Haute - 202 Corse Sud )

#### com

Commune : Le numéro de commune est un code donné par l'INSEE. Le code comporte 3 chiffres calés à droite.

# loc

# Localisation:

- 1 Hors agglomération
- 2 de 0 à 500h
- 3 de 501 à 2000h
- 4 de 2001 à 5000h
- 5 de 5001 à 20000h
- 6 de 20001 à 50000h
- 7 de 50001 à 100000h
- 8 de 100001 à 300000h
- 9 plus de 300 000h

# int

# Intersection:

- 1 Hors intersection
- 2 Intersection en X
- 3 Intersection en T
- 4 Intersection en Y
- 5 Intersection à plus de 4 branches
- 6 Giratoire
- 7 Place
- 8 Passage à niveau
- 9 Autre intersection

### atm

Conditions atmosphériques :

- 1 Normale
- 2 Pluie légère
- 3 Pluie forte
- 4 Neige grêle

- 5 Brouillard fumée
- 6 Vent fort tempête
- 7 Temps éblouissant
- 8 Temps couvert
- 9 Autre

#### col

Type de collision :

- 1 Deux véhicules frontale
- 2 Deux véhicules par l'arrière
- 3 Deux véhicules par le coté
- 4 Trois véhicules et plus en chaîne
- 5 Trois véhicules et plus collisions multiples
- 6 Autre collision
- 7 Sans collision

### adr

Adresse postale : variable renseignée pour les accidents survenus en agglomération

#### gps

Codage GPS:

1 caractère indicateur de provenance :

M = Métropole

A = Antilles (Martinique ou Guadeloupe)

G = Guyane

R = Réunion

Y = Mayotte

Coordonnées géographiques en degrés décimaux :

lat : Latitude long : Longitude

# La rubrique « LIEUX »

# Num\_Acc

Identifiant de l'accident identique à celui du fichier "rubrique CARACTERISTIQUES" repris dans l'accident

# codr

Code route : permet de rattacher le(s) véhicule(s) impliqué(s) à la route sur laquelle il(s) circulait(ent). Les routes sont énumérées à la suite (1,2,3, etc.).

# catr

Catégorie de route :

- 1 Autoroute
- 2 Route Nationale
- 3 Route Départementale
- 4 Voie Communale
- 5 Hors réseau public
- 6 Parc de stationnement ouvert à la circulation publique
- 9 autre

# voie

Numéro de la route

#### v1

Indice numérique du numéro de route (exemple : 2 bis, 3 ter etc)

### V2

Lettre indice indice alphanumérique de la route

# circ

Régime de circulation :

- 1 A sens unique
- 2 Bidirectionnelle
- 3 A chaussées séparées

4 - Avec voies d'affectation variable

#### nbv

Nombre total de voies de circulation

# vosp

Signale l'existence d'une voie réservée, indépendamment du fait que l'accident ait lieu ou non sur cette voie.

- 1 Piste cyclable
- 2 Banque cyclable
- 3 Voie réservée

# prof

Profil en long décrit la déclivité de la route à l'endroit de l'accident

#### pr

Numéro du PR de rattachement (numéro de la borne amont)

# pr1

Distance en mètres au PR (par rapport à la borne amont)

# plan

Tracé en plan:

- 1 Partie rectiligne
- 2 En courbe à gauche
- 3 En courbe à droite
- 4 En « S »

#### lartpc

Largeur du terre plein central (TPC) s'il existe

#### larrout

largeur de la chaussée affectée à la circulation des véhicules ne sont pas compris les bandes d'arrêt d'urgence, les TPC et les places de stationnement

# surf

Etat de la surface

# infra

Aménagement - Infrastructure :

- 1 Souterrain tunnel
- 2 Pont autopont
- 3 Bretelle d'échangeur ou de raccordement
- 4 Voie ferrée
- 5 Carrefour aménagé
- 6 Zone piétonne
- 7 Zone de péage

# situ

Situation de l'accident :

- 1 Sur chaussée
- 2 Sur bande d'arrêt d'urgence
- 3 Sur accotement
- 4 Sur trottoir
- 5 Sur piste cyclable

#### env1

point école : proximité d'une école

# La rubrique véhicules

# Num\_Acc

Identifiant de l'accident identique à celui du fichier "rubrique CARACTERISTIQUES" repris pour chacun des véhicules décrits impliqués dans l'accident

letco (Lettre conventionnelle)

Lettre conventionnelle (véhicules) permet de différencier, par ordre alphabétique de A à Z, les véhicules impliqués dans l'accident

#### codr

Code route : permet de rattacher le(s) véhicule(s) impliqué(s) à la route sur laquelle il(s) circulait(ent). Les routes sont énumérées à la suite (1,2,3, etc.).

#### senc

### Sens de circulation :

- 1 PK ou PR ou numéro d'adresse postale croissant
- 2 PK ou PR ou numéro d'adresse postale décroissant

# catv

# Catégorie du véhicule :

- 01 Bicyclette
- 02 Cyclomoteur <50cm3
- 03 Voiturette (Quadricycle à moteur carrossé) (anciennement "voiturette ou tricycle à moteur")
- 04 Référence plus utilisée depuis 2006 (scooter immatriculé)
- 05 Référence plus utilisée depuis 2006 (motocyclette)
- 06 Référence plus utilisée depuis 2006 (side-car)
- 07 VL seul
- 08 Catégorie plus utilisée (VL + caravane)
- 09 Catégorie plus utilisée (VL + remorque)
- 10 VU seul 1,5T <= PTAC <= 3,5T avec ou sans remorque (anciennement VU seul 1,5T <= PTAC <= 3,5T)
- 11 Référence plus utilisée depuis 2006 (VU (10) + caravane)
- 12 Référence plus utilisée depuis 2006 (VU (10) + remorque)
- 13 PL seul 3,5T <PTCA <= 7,5T
- 14 PL seul > 7,5T
- 15 PL > 3,5T + remorque
- 16 Tracteur routier seul
- 17 Tracteur routier + semi-remorque
- 18 Référence plus utilisée depuis 2006 (transport en commun)
- 19 Référence plus utilisée depuis 2006 (tramway)
- 20 Engin spécial
- 21 Tracteur agricole
- 30 Scooter < 50 cm3
- 31 Motocyclette > 50 cm<sup>3</sup> et <= 125 cm<sup>3</sup>
- 32 Scooter > 50 cm<sup>3</sup> et <= 125 cm<sup>3</sup>
- 33 Motocyclette > 125 cm<sup>3</sup>
- 34 Scooter > 125 cm<sup>3</sup>
- 35 Quad léger <= 50 cm<sup>3</sup> (Quadricycle à moteur non carrossé)
- 36 Quad lourd > 50 cm<sup>3</sup> (Quadricycle à moteur non carrossé)
- 37 Autobus
- 38 Autocar
- 39 Train
- 40 Tramway
- 99 Autre véhicule

#### obs

#### Obstacle fixe heurté :

- 1 Véhicule en stationnement
- 2 Arbre
- 3 Glissière métallique
- 4 Glissière béton
- 5 Autre glissière
- 6 Bâtiment, mur, pile de pont
- 7 Support de signalisation verticale ou poste d'appel d'urgence
- 8 Poteau
- 9 Mobilier urbain
- 10 Parapet
- 11 Ilot, refuge, borne haute
- 12 Bordure de trottoir
- 13 Fossé, talus, paroi rocheuse
- 14 Autre obstacle fixe sur chaussée
- 15 Autre obstacle fixe sur trottoir ou accotement

#### obsm

# Obstacle mobile heurté :

- 1 Piéton
- 2 Véhicule
- 4 Véhicule sur rail
- 5 Animal domestique
- 6 Animal sauvage
- 9 Autre

#### choc

# Point de choc initial:

- 1 Avant
- 2 Avant droit
- 3 Avant gauche
- 4 Arrière
- 5 Arrière droit
- 6 Arrière gauche
- 7 Côté droit
- 8 Côté gauche
- 9 Chocs multiples (tonneaux)

#### manv

# Manœuvre principale avant l'accident :

- 1 Sans changement de direction
- 2 Même sens, même file
- 3 Entre 2 files
- 4 En marche arrière
- 5 A contresens
- 6 En franchissant le terre-plein central
- 7 Dans le couloir bus, dans le même sens
- 8 Dans le couloir bus, dans le sens inverse
- 9 En s'insérant
- 10 En faisant demi-tour sur la chaussée

# Changeant de file

- 11 A gauche
- 12 A droite

### Déporté

- 13 A gauche
- 14 A droite

# **Tournant**

- 15 A gauche
- 16 A droite

# Dépassant

- 17 A gauche
- 18 A droite

# **Divers**

- 19 Traversant la chaussée
- 20 Manœuvre de stationnement
- 21 Manœuvre d'évitement
- 22 Ouverture de porte
- 23 Arrêté (hors stationnement)
- 24 En stationnement (avec occupants)

#### occuto

Nombre d'occupants dans le transport en commun

# La rubrique « usagers »

### Num Acc

Identifiant de l'accident identique à celui du fichier « Etalab accidents 2012 » repris pour chacun des usagers décrits impliqués dans l'accident

# Letco (Lettre conventionnelle)

Rang véhicule impliqué dans lequel l'usager se situe

# place

Permet de situer la place occupée dans le véhicule par l'usager au moment de l'accident

#### catu

Catégorie d'usager :

- 1 Conducteur
- 2 Passager
- 3 Piéton
- 4 Piéton en roller ou en trottinette

#### grav

Gravité de l'accident : Les usagers accidentés sont classés en trois catégories de victimes plus les indemnes

- 1 Indemne
- 2 Tué
- 3 Blessé hospitalisé
- 4 Blessé léger

#### sexe

Sexe de l'usager

# An\_nais

Année de naissance de l'usager

# trajet

Motif du déplacement au moment de l'accident :

- 1 Domicile travail
- 2 Domicile école
- 3 Courses achats
- 4 Utilisation professionnelle
- 5 Promenade loisirs
- 9 Autre

#### secu

# sur 2 caractères :

le premier concerne l'existence d'un Équipement de sécurité

- 1 Ceinture
- 2 Casque
- 3 Dispositif enfants
- 4 Equipement réfléchissant
- 9 Autre

le second concerne l'utilisation de l'Équipement de sécurité

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Non déterminable

### locp

Localisation du piéton :

Sur chaussée:

- 1 A + 50 m du passage piéton
- 2 A 50 m du passage piéton

Sur passage piéton :

3 - Sans signalisation lumineuse

4 - Avec signalisation lumineuse

# Divers:

- 5 Sur trottoir 6 Sur accotement
- 7 Sur refuge ou BAU
- 8 Sur contre allée

# actp

# Action du piéton :

Se déplaçant

- 1 Sens véhicule heurtant
- 2 Sens inverse du véhicule

### **Divers**

- 3 Traversant
- 4 Masqué
- 5 Jouant courant
- 6 Avec animal
- 7 Autre

# etatp

Cette variable permet de préciser si le piéton accidenté était seul ou non

- 1 Seul 2 Accompagné
- 3 En groupe